
Un aperçu de la situation linguistique des Turcs en Alsace. Au tournant des années 90, trois études de cas et un témoignage

Andrée Tabouret-Keller and Mehmet Konuk

 <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1378>

DOI : 10.57086/cpe.1378

Electronic reference

Andrée Tabouret-Keller and Mehmet Konuk, « Un aperçu de la situation linguistique des Turcs en Alsace. Au tournant des années 90, trois études de cas et un témoignage », *Cahiers du plurilinguisme européen* [Online], 13 | 2021, Online since 01 décembre 2021, connection on 07 novembre 2023. URL : <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1378>

Copyright

Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Un aperçu de la situation linguistique des Turcs en Alsace. Au tournant des années 90, trois études de cas et un témoignage

Andrée Tabouret-Keller and Mehmet Konuk

OUTLINE

Préambule

1. L'immigration turque en France, le cas de l'Alsace
 - 1.1. Bref survol de l'immigration turque en France
 - 1.2. Le cas de la communauté turque en Alsace
 - 1.3. Conditions de vie et d'emploi
 2. La situation linguistique des immigrants turcs en Alsace
 - 2.1. Aperçu sociolinguistique
 - 2.2. La scolarité
 3. Trois familles turques en Alsace et un témoignage de banlieue
 - 3.1. Un cas urbain à Strasbourg
 - 3.2. Un témoignage de banlieue
 - 3.3. Une famille dans une petite ville, Barr
 - 3.4. Une famille dans un important village, Soultz-les-Bains
- Remarques en guise de conclusion

EDITOR'S NOTES

Cet article est paru initialement en 1996 : TABOURET-KELLER Andrée et KONUK Mehmet, « Un aperçu de la situation linguistique des Turcs en Alsace. Au tournant des années 90, trois études de cas et un témoignage », dans *Avancées* n° 3, *L'intégration des étrangers dans l'Europe contemporaine*, Séminaire 1994/95, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg/Maison des sciences de l'Homme de Strasbourg, p. 89-102.

TEXT

Préambule

- 1 Le travail qui suit représente une tentative qui n'eut pas de suite directe au plan de la recherche, les raisons en sont données en fin de texte. À la période où la recherche fut conduite, 1990-1991, elle cor-

respondait à des préoccupations différentes chez les deux auteurs². En ce qui me concerne, j'étais préoccupée par une question relative à la transmission des langues en situation de minorisation³ et aux rapports entre l'insertion urbaine et l'évolution des pratiques langagières⁴, problème lui-même lié à des études plus générales des situations de contacts linguistiques et culturels, en particulier du rapport entre interférence, alternance et mélange linguistiques⁵. Le deuxième signataire, d'origine turque, travaillait alors dans le domaine de l'aide sociale aux immigrés et préparait une thèse sur les problèmes psychologiques de l'insertion des travailleurs migrants et de leurs familles dans leur pays d'accueil. Il s'intéressait tout particulièrement aux problématiques identitaires de la jeune génération, encore née en Turquie, avant l'émigration, ou bien née ici en France⁶. Nous espérions, l'un et l'autre, nouer des contacts de travail avec des linguistes en Turquie de manière à aboutir à un projet coopératif international. Ce texte fut en effet présenté une première fois à Istanbul, lors de « Journées » réalisées à la mémoire du Professeur Berke Vardar (1934-1989), qui fut actif dans la promotion de la linguistique contemporaine en Turquie et dans « le phénomène sociolinguistique le plus important de la Turquie contemporaine, à savoir, la normalisation et le renouvellement de la langue turque »⁷ ; il fit l'objet d'une publication⁸, légèrement remaniée ici.

1. L'immigration turque en France, le cas de l'Alsace

1.1. Bref survol de l'immigration turque en France

- 2 Les principales raisons de l'émigration turque sont connues⁹. En Turquie, c'est principalement la poussée démographique – la population passe de 13 millions en 1920 à 49 millions en 1988, elle est jeune et rajeunit encore – et la pauvreté qui la situe, par son produit national brut, au 23^e rang mondial ; la situation de l'emploi y est caractérisée par le sous-emploi et le chômage : en 1988, 60 % de la population active se trouve dans l'agriculture et l'on compte 6 millions de demandeurs d'emploi, alors que l'industrialisation est bien peu développée

encore. En Europe de l'Ouest, c'est principalement une période de demande de main d'œuvre pour le travail le moins rémunéré, demande qui va se restreindre dès la fin de la décennie 1960-1970.

- 3 Alors que la RFA accueillait en 1987 1,5 million d'immigrants turcs, la France n'en accueille qu'environ 150 000 (145 000 en 1983), essentiellement à cause des mesures d'arrêt de l'immigration adoptées dès 1974. Celles-ci n'ont cependant pas arrêté l'immigration, mais ont contribué à donner à cette population immigrée une composition particulière : en 1990, la communauté turque est au troisième rang de l'immigration familiale en France. En effet, même après 1974, les familles ont suivi l'homme déjà émigré, elles se sont installées en France et se sont généralement agrandies. En 1983, un cinquième de la population turque immigrée est composée de femmes, 51 % de cette population a moins de vingt ans et 52 % des familles comptent plus de cinq enfants.

1.2. Le cas de la communauté turque en Alsace

- 4 Les renseignements d'ordre général qui suivent sont tirés d'un rapport sur la communauté turque en Alsace, paru en juillet 1990 à l'initiative du Groupe d'Étude Régional sur l'Insertion des Migrants (GERIM, URA 902 CNRS)¹⁰. La communauté turque en Alsace comptait 1 800 personnes en 1971, elle en compte 23 000 en 1990 (sur environ 2 millions d'habitants) et représente 15 % de la population turque en France. Répartie à travers l'ensemble du territoire de la province, elle connaît des zones de plus grande concentration, en particulier dans les deux villes les plus importantes, Strasbourg (235 000 habitants) et Mulhouse (125 000 habitants) mais également dans une localité de taille moyenne, Bischwiller (13 500 habitants), ainsi que dans une des vallées des Vosges, la vallée de la Bruche.
- 5 Un sur deux des membres de cette population a moins de 20 ans, ce qui est révélateur de l'histoire de l'immigration turque en France : interrompue, ou en tout cas nettement ralentie par les mesures officielles de 1974, l'immigration change alors de contenu. Ce ne sont plus des travailleurs qui arrivent mais les familles, femmes et enfants de ceux qui sont déjà là (plus de 700 femmes immigrèrent en Alsace entre 1982 et 1989, près de 600 enfants naissent dans la seule année

1987). La composition d'ensemble de la population change ainsi et, une population surtout masculine et d'hommes seuls devient une population familiale où actuellement les enfants et les jeunes sont les plus nombreux.

1.3. Conditions de vie et d'emploi

- 6 Deux ordres de faits conditionnent les modes de vie de la communauté turque en Alsace aujourd'hui. Le premier, économique : 80 % des actifs sont ouvriers, ce qui traduit leur non-qualification et renseigne sur le niveau de leur revenu, c'est-à-dire le niveau du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti, de l'ordre de 4 500 francs par mois en avril 1991, niveau indicatif pour la période où se déroulaient nos travaux). Le second, social : 92 % des Turcs d'Alsace vivent en famille. C'est de cet ensemble de faits que résultent les caractéristiques de l'évolution socio-économique actuelle de l'ensemble turc¹¹ et c'est aussi de cet ensemble, nous le verrons, que résultent les caractéristiques linguistiques de la communauté turque en Alsace aujourd'hui.
- 7 La majorité des migrants vient des plateaux anatoliens où ils appartenaient généralement à la toute petite paysannerie pauvre, qu'ils avaient le plus souvent déjà quittée dans un essai de migration interne, avant de se décider à partir vers l'étranger. C'est ainsi que plus des deux tiers des actifs en Alsace avaient déjà occupé un emploi salarié en Turquie avant l'émigration. Leur faible niveau de formation ne leur ayant pas permis d'être intégrés dans l'économie urbaine en Turquie, la plupart d'entre eux passent par les métiers les plus instables, ceux du bâtiment où les salaires sont aussi les plus précaires, métiers qu'ils retrouvent en Alsace.
- 8 Aujourd'hui, les premiers arrivants, des années soixante et soixante-dix, ont plus de 50 ans. Ils sont affectés par le chômage ou par la préretraite qui touchent 37 % d'entre eux, alors qu'en 1982, seuls 18 % de cette tranche d'âge étaient touchés. Dans le même temps, la jeune génération intègre les filières de formation scolaire française. Actuellement, en effet, 78 % de la population des 15 à 19 ans ainsi que 8,4 % de celle des 20 à 24 ans suivent une formation de type scolaire, voire universitaire pour quelques-uns des derniers cités, alors qu'en 1982,

33 % de ces tranches d'âge étaient inscrits au chômage parce qu'ils étaient alors des arrivants de fraîche date¹².

- 9 Les trois quarts des emplois se situent dans l'industrie et le bâtiment, avec actuellement une légère évolution en faveur du secteur tertiaire, le bâtiment restant l'employeur principal. Un trait récent de l'évolution de l'emploi concerne la progression de la création de petites entreprises de type familial : sur les 150 recensées en 1990, 40 % ont été créées depuis 1988¹³. Il s'agit d'une des formes de réponse au chômage en même temps que d'un moyen d'intégrer la main d'œuvre familiale à une entreprise qui est d'abord de famille, ou alors une main d'œuvre non déclarée, docile et peu payée.

2. La situation linguistique des immigrés turcs en Alsace

2.1. Aperçu sociolinguistique

- 10 Deux minorités régionales de la Turquie sont particulièrement représentées en Alsace, la minorité kurde et « la minorité laz »¹⁴. Les membres de la première sont généralement déjà bilingues kurde-turc à leur arrivée, disent-ils, et profitent, disent-ils encore, de cette double compétence dans leur apprentissage du français – ces renseignements restent à préciser car nous ignorons tout des pratiques langagières en jeu. Que parlent les membres de la seconde minorité ? Cela est encore plus obscur. Dans l'étude déjà citée de Petek-Salom, il est dit que le « laz » est issu du grec et mélangé de turc et de quelques langues caucasiennes. Cette langue « semble assez peu répandue dans les pratiques langagières des Laz qui vivent en France ; ils parlent turc mais avec un fort accent et des variations dialectales ou phonétiques spécifiques qui les caractérisent » (*op. cit.* : 306).
- 11 Le portrait sociolinguistique est celui d'une population dont la langue familiale reste la langue d'origine et dont seule la génération des enfants nés en France parle couramment le français. La coupure entre langues des milieux familial et scolaire se maintient dans la mesure où les pratiques d'endogamie sont prédominantes : les jeunes femmes qu'épousent aujourd'hui des hommes jeunes installés ici depuis 10 à 15 ans, voire nés ici, viennent pour la plupart d'entre elles nouvelle-

ment de Turquie ; elles vont très probablement encore transmettre leur langue d'origine, au moins à leur enfant tout petit, d'autant plus que, vivant généralement dans le foyer de leurs beaux-parents, la langue en usage est celle de la belle-mère. Il est trop tôt pour dire quel sera le sort de ces enfants. L'on note cependant que plus de la moitié des filles et un peu moins de la moitié des garçons, qu'ils soient les uns ou les autres nés en France ou en Turquie, déclarent qu'ils ne veulent pas retourner vivre en Turquie.

- 12 Selon les déclarations des hommes immigrés, leur taux de scolarisation en Turquie s'élevait à 80 %. Pourtant un peu plus de la moitié des chefs de ménage déclare aujourd'hui ne pas savoir lire, un quart ne lit que le turc et 5 % le seul français. Les hommes apprennent la langue de leur milieu de travail, l'alsacien, le français oral, parfois des bribes d'autres langues quand celles-ci sont plus répandues que le français sur le lieu de travail, nous en verrons un exemple ci-dessous. Ils pratiquent généralement le français sans réelle aisance, certains sont familiarisés avec sa forme écrite. Les premières femmes arrivées dans les années soixante-dix, souvent avec des enfants petits ou d'âge scolaire, sont restées les plus traditionalistes : entretenant peu de relations sociales, ou alors seulement avec des familles alliées ou d'autres familles d'origine turque, elles vivent de manière relativement confinée et ne sont au contact ni du français, ni de l'alsacien. La langue des relations quotidiennes dans la famille reste la langue d'origine qui est ainsi transmise aux enfants. Paul Dumont, directeur de l'Institut de turc à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, me signale cependant que le turc parlé par ces enfants devenus jeunes adultes¹⁵ est une langue pauvre en vocabulaire, souvent rudimentaire dans ses possibilités d'expression.

2.2. La scolarité

- 13 Les données exposées ici résultent d'enquêtes faites par le GERIM en 1989, en particulier d'une enquête scolaire auprès de 264 élèves de 12 à 16 ans (141 garçons et 123 filles) fréquentant des classes de langue et culture turques, 60 % d'entre eux sont nés en France. Les résultats obtenus sont indicatifs des grandes tendances actuelles et d'une situation en voie d'évolution.

- 14 Les enfants turcs sont préscolarisés à l'âge de 4 à 5 ans pour 80 à 90 % d'entre eux, ils le sont à un degré bien moindre à l'âge de 3 ans. « De 6 à 15 ans les enfants des deux sexes sont scolarisés pour la plupart des classes d'âge à 100 %, à deux exceptions près : 7,8 % des filles de 6 ans et 11,4 % des filles de 15 ans ne sont pas scolarisées »¹⁶. Plus généralement, on constate une relative sous-scolarisation des filles : entre 15 et 19 ans, les garçons sont encore scolarisés à 78 % mais les filles à 53 % seulement.
- 15 Le retard scolaire affecte de manière différenciée les enfants en fonction de leur lieu de naissance, en Turquie ou en France. Il touche plus particulièrement les enfants encore nés en Turquie, surtout ceux d'entre eux déjà scolarisés là-bas avant leur départ. Ils sont aujourd'hui dans le secondaire où les pourcentages de retard sont généralement plus élevés que dans le primaire qui accueille actuellement des enfants nés en France (84 % de l'effectif enquêté) : 90 % de ces derniers n'ont aucun retard¹⁷. Dans le secondaire, en revanche, les enfants nés en Turquie représentent 59 % des effectifs ; or près de la moitié d'entre eux accuse plus d'un an de retard. L'on constate cependant qu'un retard régulier, non cumulatif d'un an, affecte les élèves à chaque niveau scolaire : on peut donc faire l'hypothèse d'un retard dû, à l'origine, au passage indispensable de ces enfants dans une section de mise à niveau, à leur entrée dans l'école française.
- 16 Dans l'enquête menée par le GERIM figure une question sur le souhait de l'élève de retourner en Turquie : le oui l'emporte, mais avec 62,6 % des réponses seulement. À regarder de plus près la répartition des réponses selon l'âge et le sexe, l'on voit que ce sont surtout les filles qui répondent non (44 % d'entre elles), surtout les filles nées en France (57,4 %) et surtout les filles âgées de 13 à 14 ans (53,2 %).
- 17 Pour résumer, les principales tendances qui se dégagent de ces enquêtes, et qu'il ne faut surtout pas s'empresse de généraliser, sont les suivantes : ce sont surtout les enfants ayant commencé leur scolarité en Turquie qui connaissent des difficultés d'intégration scolaire, alors que pour les enfants nés ici, elles sont nettement moindres. Aucun travail n'existe, à ma connaissance, qui permettrait de préciser quelles sont les difficultés linguistiques et culturelles réelles qui causent le retard de ces enfants. À l'opposé, une légère tendance se dessine également qui lie la réussite scolaire (plus importante chez

les filles que chez les garçons) à la naissance en France, à une résidence dans une grande agglomération, dans une communauté d'origine turque déjà anciennement installée, tout ceci en corrélation avec l'importance du souhait personnel de rester en France¹⁸, tous points qui restent à vérifier. Ce serait donc là le seul domaine où la résidence urbaine interviendrait, confirmant une réalité sociolinguistique bien connue dans les pays développés – déjà notée par Haugen dans sa grande enquête sur le norvégien aux États-Unis – à savoir que le milieu urbain accélère les intégrations aux nouveautés de toutes sortes alors que le milieu rural en pondère l'adoption et les effets¹⁹. Pour mieux apprécier la valeur des résultats que nous venons d'exposer, il faudrait pouvoir les comparer à ceux d'une population d'origine française, de niveau socio-économique analogue. Mais justement, la réalité à laquelle l'immigration nous confronte est celle d'une large gamme d'emplois non spécialisés qui repose aujourd'hui en France, dans sa presque totalité, sur l'exploitation de la main-d'œuvre immigrée.

3. Trois familles turques en Alsace et un témoignage de banlieue

3.1. Un cas urbain à Strasbourg

18 La famille G. vit au centre-ville, à proximité de la cathédrale, dans une maison du XVII^e siècle non rénovée, dont les parties communes, en particulier un magnifique escalier à vis, sont dans un état de délabrement important. Leur logement est au troisième étage, il est entièrement refait à neuf par leurs soins, clair et confortable : les WC sont à l'intérieur du logement, une douche a été installée par leurs soins à la cuisine. Comme 70 % des Turcs en Alsace, les G. ont le téléphone, ils ont également un réfrigérateur avec congélateur, ainsi que, bien sûr, un poste de télévision avec de bons fauteuils.

19 Le père est âgé de 58 ans, il est venu seul en France en 1971, âgé alors de 38 ans. Sa femme, qui a dix ans de moins que lui, l'a suivi en 1983 avec leurs quatre enfants, deux filles – depuis lors mariées en Turquie – et deux garçons vivant toujours avec eux. Ils sont originaires d'un

village kurde à l'est du pays où la mère retourne régulièrement (tous les deux ans, si possible) bien que ce lieu soit aujourd'hui en grande partie désert, seules trois familles y résidant encore. Les G. ont quitté ce village à la fin des années soixante pour la partie européenne de la Turquie d'où, par la suite, le père a émigré, venant directement en Alsace, la mère et les enfants restant pendant une dizaine d'années encore dans cette région.

- 20 La mère parle le kurde de son village. Elle ne connaît pas d'autre terme pour ce parler qui est dénommé de la même façon par son entourage, les fils disent mélanger le kurde et le turc, le père parle le kurde mais sait, dit-il, parler aussi le turc. Les trois hommes lisent le journal *Hürriyet*, quotidien en turc édité en Allemagne²⁰.
- 21 Le père travaille dans une entreprise de production de garnissage des sièges de voitures, c'est-à-dire des coussins en mousse synthétique. Connue pour son insalubrité due aux poussières des matériaux employés, cette entreprise n'emploie pour ce travail non qualifié que des étrangers : Portugais, Arabes, Espagnols et Turcs, tous payés au SMIG et sans augmentation due à l'âge ou à l'expérience, par exemple ; le père touche donc le même salaire depuis 20 ans. Entre eux, pas de langue commune : chacun, nous dit M. G., emploie les mots de sa langue mais surtout des gestes qu'ils ont en commun. M. G. a cependant appris un peu de portugais. Il veut encore travailler un ou deux ans, je trouve qu'il a l'air bien plus âgé que son âge. Il n'ignore pas le français mais l'emploie avec gêne et de manière hésitante. Le fils aîné, âgé de 28 ans, est boulanger dans une boulangerie artisanale très réputée, à proximité de leur domicile. Il était déjà âgé de 20 ans à sa venue en France, et n'a donc pas été scolarisé ici. Bien que parlant sans hésitation et rapidement, son français reste éloigné par bien de ses aspects de la forme normalisée, il le lit et l'écrit mal, dit-il. En novembre dernier, la jeune femme promise à ce fils est arrivée du village d'origine kurde dont elle connaît le seul parler, elle a 18 ans. Ils se sont mariés en grande pompe début janvier. Elle se plaît ici, dit-elle ; son mari lui apprend à conduire et elle suit des cours de français pour adultes depuis peu.
- 22 Quant au fils le plus jeune, âgé maintenant de 23 ans, scolarisé pour l'essentiel en Turquie, il est encore allé à l'école française à son arrivée et a réussi à entrer dans un lycée professionnel où il va passer, à

la fin de cette année, le brevet élémentaire professionnel d'électronicien. Il sait déjà qu'il va avoir du travail à la sortie mais voudrait poursuivre jusqu'au baccalauréat, il estime pourtant qu'il doit travailler sans tarder pour ne pas rester à la charge de ses parents, il souhaite aussi que son père puisse prendre du répit. Il parle le français couramment, parfois avec un peu d'hésitation, mais sans interférence de son parler d'origine, une langue mêlée de turc et de kurde, comme nous le savons déjà.

3.2. Un témoignage de banlieue

- 23 Il s'agit du témoignage d'une jeune femme qui travaille depuis plusieurs années et à plein temps comme éducatrice à la « Cité nucléaire » de Strasbourg-Cronenbourg, dont fait partie l'îlot Kepler où vivent principalement des familles d'origine maghrébine mais également des familles turques, certaines d'arrivée ancienne déjà. Un ensemble de plusieurs ménages fait partie d'une même grande famille turque, les D. Ils sont tous originaires de la partie nord-est de la Turquie ; la grande majorité des hommes travaille à l'usine Danone, proche de cette cité.
- 24 La jeune femme, mon informatrice, est chargée de s'occuper des enfants jusqu'à douze ans au cours des périodes extra-scolaires, en particulier le mercredi après-midi, où les enfants qui le souhaitent et qui ont l'autorisation de leur famille viennent dans un lieu de rencontre et d'animation. Là, des groupes se forment « par ethnie » dit-elle. Pour les Turcs, l'autre c'est le Maghrébin, pour celui-ci, l'autre c'est le Turc. Dans son travail, les relations avec les familles maghrébines sont plus faciles que celles avec les turques, le cercle des familles turques est fermé, elles retiennent les enfants et ne les laissent pas, par exemple, partir en excursion dans les Vosges avec les autres enfants. Ce que je relate ici ressort de son témoignage.
- 25 Les enfants turcs parlent mieux le turc que les Maghrébins l'arabe. Les enfants turcs se définissent par leur appartenance à une famille ou à un ensemble de familles alliées, à leur fratrie, ils ont des cousins et un ensemble de relations de parenté et d'alliance. L'ensemble des enfants turcs forme un grand groupe, étayé par les relations souvent étroites que leurs mères entretiennent entre elles. Celles-ci parlent à peine le français ou ne le parlent pas du tout, et ne manifestent pas le

souhait de l'apprendre. Elles conservent autant que possible les habitudes de vie, voire des coutumes de leur lieu d'origine. L'une, par exemple, est là depuis quinze ans, elle a huit enfants et ce sont les plus grands, scolarisés en français, qui traduisent en turc tous les messages dont elle veut être informée.

- 26 En règle générale, les familles retournent en Turquie une fois tous les deux ans et pour les mères, leur pays reste la Turquie, c'est là qu'elles rentrent²¹. Elles sont arrivées jeunes en France et, même après des années, se disent encore de passage. Les enfants, eux, sont « coincés » là-bas : ils sont les enfants de France, il n'y a pas le confort auquel ils sont habitués, ils y sont malades, ne digèrent pas, vomissent souvent. Les parents retournent en Turquie la tête haute : ils sont les riches là-bas et dès qu'ils le peuvent, y achètent une maison. Certains hommes font des allers-retours fréquents, souvent dans le transport de primeurs. Les femmes, en dehors des voyages groupés de la famille, ne partent qu'à une seule occasion, le décès de leur mère. Cette occasion est dramatique, la femme alors part sur-le-champ en autobus avec le dernier enfant petit. L'une de ces femmes ayant appris six mois plus tard seulement le décès de sa mère part sans délai avec son bébé, laissant là les plus grands qui ont entre six et neuf ans, et ne rentre que trois mois après. Ce sont les cas où le mari ne dit rien, la famille – quand il y en a – et les voisines prennent le relais des responsabilités ménagères. On n'entend pas parler du décès du père²².
- 27 Une ambivalence profonde caractérise les relations de ces familles tant avec la France qu'avec la Turquie. « Ici on est tranquille », là-bas ce sont les malheurs ; les tremblements de terre en Arménie sont évoqués sur le même pied que la guerre du Golfe qui fait l'objet d'une désapprobation largement partagée. Ici, les hôpitaux sont bons et à chaque départ, les parents souhaitent que les enfants ne tombent pas malades « là-bas ». L'intégration est cependant refusée : la France protège les immigrés mais elle contracte aussi une dette envers eux : « elle n'a qu'à payer pour nous », affirmation fréquente, adressée aux assistantes sociales en particulier. Alors que les demeures turques individuelles sont remarquables par leur tenue (ici les intérieurs le sont aussi), dans cette cité, le respect des parties communes est inconnu, elles sont le domaine de la décharge.

- 28 La grande famille étendue des D. reçoit de temps à autre les grands-parents qui viennent de Turquie. Pendant leur séjour ici, les gamines sont privées de piscine par leurs mères, bien plus rigoureuses que les pères. Ces fillettes peuvent dire : « ici, on est six, ou huit enfants, on n'a rien ! Nous, on aura un seul enfant et on lui donnera tout ce qu'il veut ». Un homme de cette famille a épousé une Française, elle n'a selon son souhait que trois enfants et parle le turc, disent ses alliés, mieux qu'une Turque ; elle se rend utile à tous par sa bonne connaissance des possibilités d'aide aux immigrés et des questionnaires à remplir.
- 29 À l'école du quartier, dix-neuf nationalités sont présentes, le niveau scolaire global n'est pas très élevé et les enseignants se plaignent surtout de la pauvreté du vocabulaire français des enfants d'origine turque. Mais le turc qu'ils emploient serait pauvre lui aussi, selon une remarque d'un Turc instruit²³, il y aurait des mots courants que les enfants ne connaissent pas. Les enfants entre eux, à l'école ou au jeu, parlent français mais, avec les tout-petits, ils emploient le turc. Ces derniers sont toujours avec leurs mamans qui écartent tout emploi du français. À trois ans cependant, tous les enfants dans cette cité sont actuellement scolarisés, car autrement leurs familles se verraient privées des allocations familiales. Les élèves turcs empruntent des livres et les lisent, bien que chez eux la télévision soit allumée toute la journée, en général sur la cinquième chaîne, et quel que soit le film qui passe, d'amour, d'horreur ou fantastique. Les garçons sont très libres mais les filles doivent faire le ménage. Ultérieurement, quand il s'agit pour les filles, sorties du primaire, de passer dans le secondaire, les familles restent difficiles à convaincre de l'utilité de prolonger la scolarité de leur jeune fille et du caractère non néfaste pour elle de la poursuite de l'instruction.
- 30 Selon mon informatrice, qui travaille depuis plusieurs années déjà dans cette cité, l'inégalité sociale y a plus d'importance pour les chances d'intégration des enfants à l'école que l'origine « ethnique ». En deçà d'un certain seuil économique, les difficultés de la misère économique et morale prennent le dessus, or ce sont des familles alsaciennes qui se trouvent dans ce cas, avant même les maghrébines. Chez les familles turques il n'y a généralement pas de misère psychologique, un peu de misère économique chez certaines.

3.3. Une famille dans une petite ville, Barr

- 31 En 1990, Barr compte 6 500 habitants dont 10 % environ sont d'origine turque, une centaine de familles dit-on. Les Y. sont une des grandes familles turques de Barr ; le père de la branche – que je connais – a aujourd'hui 59 ans, il est arrivé à Barr en 1967 en même temps que l'un de ses frères et l'un de ses beaux-frères. Aujourd'hui, quatre de ses six enfants ont déjà établi leur famille en Alsace, la fille aînée dans la localité proche de Gertwiller (elle a trois enfants), les autres à Barr (avec quatre autres petits-enfants pour le moment). C'est à Barr que sont également établies les familles de quatre des enfants du frère. Le beau-frère, quant à lui, vient de rentrer en Turquie avec sa femme, mais deux de ses fils ont aussi établi leur famille à Barr et le troisième dans la localité proche de Saint-Nabor, alors que la fille est mariée à Bischwiller, autre petite ville où l'implantation turque est importante et stable.
- 32 Le père a travaillé pendant vingt-trois ans dans la même entreprise viticole, où il fut responsable d'une très grande machine pour l'entretien des bouteilles et la mise en bouteille du vin. Au cours de toutes ces années, il s'est tenu éloigné des autres ouvriers, alsaciens et dialectophones ; il a appris un peu de français, mais a toujours refusé d'entendre ou d'apprendre l'alsacien qu'il juge comme un parler nettement inférieur et retardataire. Son jugement est tout aussi sévère pour la population locale qu'il qualifie de rustre et inculte : « les gens de Kayseri sont les Alsaciens de la Turquie » dit-il. Or Kayseri est, selon lui, le lieu le plus retardataire de tout le plateau anatolien. En 1990, il vient de partir en retraite et se plaint d'un ulcère à l'estomac.
- 33 Les Y. sont originaires des bords de la Mer Noire, de la région centrale de la Côte ; ils se disent turcs et turcophones. Ceux que je visite habitent une grande maison assez ancienne qu'ils ont achetée ; le rez-de-chaussée est en location, les deux étages abritent le père et la mère, le fils aîné âgé de 22 ans avec sa femme et leur petite fille d'un an, le fils second âgé de 21 ans avec sa femme et leur petite fille d'un mois, le fils benjamin, âgé de douze ans ainsi que la plus jeune des filles, âgée de 24 ans. C'est elle qui nous reçoit sur le pas de la porte, nous demande d'enlever nos chaussures car ses parents font la

prière, c'est elle qui va servir d'interprète, en particulier dans les conversations avec les femmes de la famille, les fils prenant le relais pour celles avec le père. Celui-ci est un homme pieux : depuis qu'il est à la retraite, il va à la mosquée tous les jours²⁴, ses fils y vont aussi régulièrement. Personne ne songe à aller au bistrot. Tous sont pratiquants dans la famille, mais pas pieux comme le père, me disent les jeunes. La famille se rend cependant une fois par semaine à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, pour faire ses achats de viande dans une boucherie religieuse. Le père règne sur la famille (ce sont les termes de la fille) ; en particulier, il régent la télévision qui est d'un modèle impressionnant : les nouvelles une fois par jour, des documentaires sur les animaux, des récits de voyage, très rarement un film.

- 34 Les enfants s'adressent en turc à leurs parents, mais emploient le français entre eux, parfois même en présence des parents ; ils ne lisent et n'écrivent pas le turc, ou à peine. Certains d'entre eux sont allés plusieurs fois en Turquie mais pas régulièrement, la fille présente n'y est allée qu'une seule fois. Elle a fait des études de technicienne de laboratoire et a trouvé un emploi dans un laboratoire d'analyse à Barr même, pense que son avenir est en France d'autant plus qu'elle a fêté récemment ses fiançailles avec un couturier turc qu'elle va aller rejoindre à Paris où lui-même crée ses propres modèles et les coud à son compte. Ils sont tous deux d'accord pour qu'elle y reprenne des études, de biologie vraisemblablement.
- 35 Le fils aîné, que je n'ai pas rencontré, est vendeur, mais pas simple vendeur, chef de rayon ou responsable d'un point de vente. Ils disent tous que c'est lui le plus brillant de la famille mais qu'il n'a pas voulu travailler à l'école, il ne se range que depuis qu'il est marié. Le second fils, que j'ai rencontré, travaille chez un vigneron chez qui il gagne 7 500 francs par mois, il travaillait d'abord comme tourneur à la chaîne, mais si mal payé qu'il a été autorisé par exception à travailler dans la viticulture. Il parle couramment le français avec l'accent de Barr, mais sans aucune trace d'interférence du turc ; avec sa jeune femme il parle encore le turc mais elle va apprendre le français, pense-t-il, et, cela est certain, à conduire une voiture. La mère de famille, en France depuis vingt ans, ne connaît pas un mot de français.

- 36 De leur scolarité à Barr, ils disent tous qu'elle s'est bien passée, ils aimeraient aller à l'école. Mais aujourd'hui, pour le jeune frère de douze ans, les choses ont changé. Alors, le racisme n'existait pas, aujourd'hui, c'est le problème principal, surtout de la part des Français démunis.
- 37 Le père a acheté plusieurs maisons en Turquie dont les revenus suffiraient à le faire vivre s'il venait à rentrer. Ce retour est évoqué par le second fils, qui suivrait son père et ouvrirait alors un petit commerce. Mais il n'y croit pas vraiment, car tous les enfants sont en France et les petits-enfants grandissent ici.

3.4. Une famille dans un important village, Soultz-les-Bains

- 38 La famille A. est la seule famille turque de cette localité : le père a 40 ans, la mère 32 ans, les garçons 12, 9 et 6 ans. Aucun n'a de retard scolaire, l'aîné va déjà au collège à Barr, les deux autres à l'école du village.
- 39 Dès la première rencontre, et dans les tout premiers moments, la mère se renseigne en turc, et non sans anxiété, auprès de Mehmet Konuk pour savoir si je pratique l'alsacien : c'est la seule langue qu'elle a apprise depuis son arrivée ici et c'est celle que nous employons ensemble toutes les deux. Le père, lui aussi, nous explique tout de suite son cas : à son arrivée, il a travaillé dans l'entreprise de menuiserie qui l'avait embauché avant même son départ de la Turquie. Là, près de Hochfelden, les autres ouvriers étaient alsaciens et parlaient l'alsacien. Il s'est donc renseigné pour acheter un manuel et apprendre cette langue. On lui a alors expliqué qu'il n'y en avait pas, mais qu'il pourrait se procurer un manuel d'allemand pour immigrés turcs comme il en existait en RFA (cela se passe en 1974). C'est ce qu'il fit par l'intermédiaire d'un cousin, établi près de Francfort. Il a ainsi appris le *Hochdeutsch* qu'il parle fort bien, mais de manière livresque. « Ich hab' es aus dem Buch gelernt », dit-il lui-même.
- 40 Il est en Alsace depuis dix-sept ans, il a 23 ans à son arrivée ; à 25 ans, il retourne en Turquie pour y chercher sa fiancée qui allait alors avoir 18 ans. Le jeune ménage s'installe à Soultz où il a trouvé un emploi à son goût – il est en fait ébéniste et non menuisier – et où la jeune

femme va, en trois mois, apprendre l'alsacien avec les voisines. Aujourd'hui, elle le parle couramment et le plus souvent sans aucune indication qui pourrait laisser entendre son origine étrangère. Les trois garçons sont nés en Alsace. Depuis deux ans, le père a été forcé d'accepter de se mettre en congé de longue maladie à cause d'un asthme dû aux poussières du bois, dit-il. Il souffre manifestement de cet état d'inactivité. Entre-temps son épouse a cherché et trouvé un emploi chez un horticulteur à Obernai. Elle y trime dur, dit-elle, mais a son samedi et son dimanche. Je ne sais pas ce qu'elle gagne, lui n'a jamais touché que le SMIG.

- 41 Ils restent très liés à la Turquie où ils rentrent tous les deux ans, ils ont un caméscope et regardent et nous montrent – non sans émotion et fierté – le film de leurs dernières vacances là-bas. Ankara leur semble une ville merveilleuse, lui y a une jeune sœur qui poursuit avec succès des études de droit. Les deux sont originaires d'Anatolie, elle du centre (près de Kayseri, justement), lui d'un peu plus au nord où ses parents, qui venaient du centre aussi, avaient migré. Il dit qu'il parle le turc mais « pas comme à Istanbul » et qu'elle parle un mélange de turc et de kurde, ce qu'elle confirme. Avec leurs garçons, ils emploient « le turc », disent-ils, mais les trois frères entre eux, et bien sûr avec les copains du village, emploient le français. Ils disent qu'ils n'emploient pas l'alsacien mais qu'ils le comprennent un peu. Les parents lisent régulièrement un hebdomadaire turc modéré et achètent une fois par semaine, le vendredi, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, à cause des programmes de télévision qui y figurent ce jour-là pour toute la semaine. Mais quand c'est le père qui l'achète, il prend l'édition en langue allemande²⁵, alors que ses garçons s'empressent d'acheter l'édition en français. Ils regardent tous assidûment la télévision, ont une collection importante de vidéocassettes en turc, d'origine allemande.

Remarques en guise de conclusion

- 42 L'étude entreprise jusqu'ici est purement descriptive. Malgré le petit nombre de cas envisagé, malgré la constante du SMIG comme revenu du chef de famille, revenu qui, en France, est considéré comme la limite inférieure de la possibilité de vivre²⁶, l'on y voit se profiler une

grande diversité de situations qui correspond à une diversité aussi importante des réponses et de solutions que des hommes et des femmes peuvent trouver face aux contraintes de l'émigration, mais aussi à ses possibilités. L'on mesure alors les limites, voire le caractère de leurre des statistiques en tout genre.

- 43 À la fin de ce premier travail, l'étude sociolinguistique restait tout entière à faire. Elle n'aurait pu l'être que dans la mesure où des linguistes turcs y auraient coopéré pour préciser quelles variétés de « turc » sont employées dans l'émigration, quelle langue est transmise par les femmes, quelle langue parlent encore les enfants, aussi longtemps qu'ils parlent un idiome dénommé « turc ». Ce ne fut guère possible, pour différentes raisons : Mehmet Konuk, le second signataire de ce texte, interrompit ses études pour travailler en usine (le seul travail qu'il put trouver afin de gagner assez d'argent pour payer sa libération du service militaire turc) ; les jeunes collègues turcs de l'Université d'Istanbul ne gagnaient pas assez pour vivre de leur seul salaire d'enseignant, d'autres travaux – traductions d'œuvres littéraires en particulier – leur permettent d'arrondir leurs fins de mois, ce qui ne leur laisse guère de temps pour la recherche, pour autant que celle-ci soit possible, mais celle-ci n'est guère encouragée : le Département de didactique des langues étrangères, où s'enseigne la linguistique, ne bénéficie guère de crédits de recherche fondamentale ; enfin, l'étude de parlers mélangés, de turc, de kurde, de français, sortes de pidgins de courte durée, ne serait guère appréciée par leurs autorités. Le kurde, comme langue, n'a pas droit de cité en Turquie : la loi n° 2932 du 19.10.1983, dans son article 3, énonce que « la langue maternelle des citoyens de la Turquie est le turc »²⁷.
- 44 L'on souhaite que les recherches que nous espérons poursuivre puissent l'être dans un temps où les renseignements et les cas ici présentés n'aient pas encore perdu leur actualité, mais l'on sait que, d'une génération à la suivante, la situation sociale et linguistique peut évoluer rapidement. De nombreuses autres questions se posent par ailleurs : que peut-on dire de l'interculture que ces familles sont conduites à créer, délibérément pour certaines d'entre elles, à leur corps défendant pour d'autres ? Quel sens peuvent-elles, vont-elles être conduites à donner à leur place dans le pays d'accueil ? Et quelle place encore pour elles, dans le pays d'où elles sont parties ? Autant de questions passionnantes qui nous touchent chacun sans même

qu'il soit nécessaire pour cela de migrer, et qui sont d'une portée générale parce qu'elles résultent d'un sort économique en fin de compte commun, du moins pour l'Europe, qui nous met face à des brassages de populations d'une ampleur jusqu'ici inconnue. Ceux-ci sont la conséquence, certes, de difficultés dont nous ne tenons pas la solution mais ils produisent aussi des tensions, des changements qui peuvent nous solliciter directement, à la fois comme chercheur, comme témoin aussi et, si possible, comme interlocuteur singulier.

BIBLIOGRAPHY

- AKIN Salih, 1997, « Désignation d'une langue innommable dans un texte de loi », dans TABOURET-KELLER Andrée (dir.) *Le nom des langues I*, Louvain-La-Neuve, Peeters, p. 69-79.
- GOUAINI Elhousseine et THIAM Ndiassé (éd.), 1990, *Des langues et des villes*, Actes du Colloque international de Dakar, Sénégal, 15-17.12., Paris, Didier-Erudition.
- Groupe d'Étude régional sur l'Insertion des Migrants (GERIM, URA 902 CNRS), 1990, *La communauté turque en Alsace*. Rapport final, Strasbourg.
- HAUGEN Einar, 1953, *The norwegian language in the USA*, Bloomington, Indiana University Press.
- KONUK Mehmet, 1990, *Les jeunes issus de l'immigration, question d'identité (Les jeunes Turcs)*. Mémoire de DEA, non publié, Strasbourg, Université Pasteur.
- KUTLU Kubilay, 1993, « L'œuvre de Berke Varda », dans *Le langage et le monde*, Istanbul, ISIS, p. 1-4.
- MILROY Lesley et MUYSKEN Pieter (dir.), 1995, *One Speaker, Two Languages. Cross-disciplinary Perspectives* on Code-Switching, Cambridge, Cambridge University Press.
- PETEK-SALOM Gaye, 1988, « Le turc, une langue en ghetto », dans VERMES Geneviève (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques en France*, tome 2, Paris, L'Harmattan, p. 301-316.
- TABOURET-KELLER Andrée, 1990, « Continuité et discontinuité de la transmission de l'alsacien dans deux familles alliées », dans *Plurilinguismes*, n° 1, *Des langues en familles, vues du dehors et du dedans*, p. 1-11.
- TABOURET-KELLER Andrée, 1992, « Les villes sans langue : un aperçu des grands courants de réflexion sur l'homme urbain au début de ce siècle », dans GOUAINI E. et THIAM N., *Des langues et des villes*, Actes du Colloque international, Dakar, Sénégal, 15-17.12.1990, Paris, Didier-Erudition, p. 85-95.
- TABOURET-KELLER Andrée, 1995, « Conclusion: °code-switching as a theoretical challenge », dans MILROY Lesley et MUYSKEN Pieter (dir.), *One Speaker, Two Languages. Cross-disciplinary Perspectives on Code-*

Switching, Cambridge, Cambridge University Press, p. 344-355.

TABOURET-KELLER Andrée et KONUK Mehmet, 1993, « Un aperçu de la situa-

tion linguistique des Turcs en Alsace », dans *Le langage et le monde*, Istanbul, ISIS, p. 5-18.

NOTES

2 Les deux cas strasbourgeois, centre-ville et banlieue, dépendent de mes seuls contacts, ceux de Barr et de Soultz-les-Bains m'ont été accessibles grâce à l'introduction de Mehmet Konuk.

3 TABOURET-KELLER Andrée, 1990, « Continuité et discontinuité de la transmission de l'alsacien dans deux familles alliées », dans *Plurilinguismes*, n° 1, *Des langues en familles, vues du dehors et du dedans*, p. 1-12, article reproduit dans ce numéro : www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=3737.

4 TABOURET-KELLER Andrée, 1992, « Les villes sans langue : un aperçu des grands courants de réflexion sur l'homme urbain au début de ce siècle », dans GOUAINI Elhousseine et THIAM Ndiassé (éd.), *Des langues et des villes*, Actes du colloque international de Dakar, Sénégal, 15-17.12.1990, Paris, Didier-Erudition, p. 85-95.

5 TABOURET-KELLER Andrée, 1992, « Structures linguistiques et facteurs sociaux : pour une théorie générale des théories locales de l'alternance et du mélange des langues ». Version anglaise: « Between structure and usage: towards a general theory of local theories on code-switching and language contact », dans *Papers for the Symposium on Code-Switching in Bilingual Studies* (Barcelone, 21-23.3.1991), Strasbourg 1991, European Science Foundation, p. 29-46. Une version remaniée de ce texte, sous le titre « Conclusion: code-switching as a theoretical challenge » figure dans MILROY Lesley et MUYSKEN Pieter (dir.), 1995, *One Speaker, Two Languages. Cross-disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 344-355.

6 Le DEA soutenu par Mehmet Konuk en septembre 1990 a pour titre : *Les jeunes issus de l'immigration, question d'identité (Les jeunes Turcs)*.

7 KUTLU Kubilay, 1993, « L'œuvre de Berke Varda », dans *Le langage et le monde*, Istanbul, ISIS, p. 1-4.

8 TABOURET-KELLER Andrée et KONUK Mehmet, 1993, « Un aperçu de la situation linguistique des Turcs en Alsace », dans *Le langage et le monde*, Is-

tanbul, ISIS, p. 5-18.

9 Voir pour une brève présentation PETEK-SALOM Gaye, 1988, « Le turc, une langue en ghetto », dans VERMES Geneviève (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques en France*, tome 2, Paris, L'Harmattan, p. 301-316.

10 Toute la partie de notre texte concernant la présentation générale de la communauté turque en Alsace est fondée sur les données publiées dans un rapport paru en juillet 1990 sur *La communauté turque en Alsace*. Rapport final à l'initiative du Groupe d'Étude régional sur l'Insertion des Migrants (GERIM, URA 902 CNRS) et avec l'appui du Fonds d'Action Sociale (FAS). Le rapport est photocomposé à Strasbourg et porte, pour l'édition, les mentions du GERIM et du FAS (220 pages) ; il est cité par la suite sous *Rapport final*.

11 Les chiffres cités dans ce passage résultent d'un recensement de 1982, d'une enquête effectuée par le GERIM en 1989 ainsi que de monographies de migrants établies par ce même groupe (*Rapport final*, p. 69-85, concernant la question de l'emploi).

12 Comme l'illustre bien le *Rapport final*, les statistiques doivent être interprétées et restent délicates à l'être : ainsi à Strasbourg, le taux de chômage actuel est de 30 %, chiffre dû en partie aux arrivés récents dont un certain nombre de clandestins accueillis en ville d'abord, chômage accru encore par l'arrivée de populations refoulées par une crise du travail plus aigüe dans d'autres départements français (*Rapport final*, p. 76-77).

13 En 1982, 89,9 % des actifs sont des ouvriers ; en 1989, 80 % seulement ; en 1989, 2,5 % des actifs sont des artisans ou commerçants alors qu'aujourd'hui il y en a 9,5 % (*Rapport final*, p. 78-79).

14 J'emploie avec la plus grande circonspection cette désignation bien qu'elle le soit par les personnes enquêtées elles-mêmes et par les auteurs du *Rapport final*, qui parlent de « minorité ethnico-linguistique » en signalant que les Laz sont nombreux en Alsace.

15 Seize d'entre eux sont actuellement des étudiants de turc à Strasbourg.

16 *Rapport final*, p. 89.

17 En revanche, parmi les 16 % de l'effectif enquêté né en Turquie, un peu plus de la moitié souffre d'un an ou plus de retard (*Rapport final*, p. 92).

18 Résultats tirés du *Rapport final* (p. 94).

19 Haugen étudie le sort du norvégien aux États-Unis. Mais sur plus de 200 informateurs, seuls sept – dont lui-même – sont originaires de la ville.

Haugen précise à ce propos : « The study of urban speech is a separate problem, which would require a different kind of stability which rural has had, and its forms generally disappear in the second generation » (voir HAUGEN Einar, 1953, *The norwegian language in the USA*, Indiana University Press, p. 615). Haugen avait commencé ses enquêtes avant la Seconde guerre mondiale, il les poursuit et les termine après 1945.

20 Une presse imprimée en turc à Cologne est diffusée dans toute l'Europe à raison d'un tirage quotidien de plus de 500 000 exemplaires. L'on trouve dans de nombreux kiosques en Alsace les quotidiens les plus courants : *Tercüman*, *Hürriyet* et *Milliyet*.

21 Une des familles est, selon ses propres dires, d'origine kurde, mais elle revendique l'identité turque, et pour elle son pays est la Turquie. L'entretien que je relate a eu lieu en janvier 1991. Est-ce que les malheurs qui se sont abattus entre-temps sur les Kurdes d'Iran, de même que sur ceux de Turquie auront eu une incidence sur les positionnements identitaires ? Je l'ignore pour le moment.

22 Il n'est guère possible d'aborder ici la place et la fonction de la religion musulmane dans ces populations. La principale remarque faite à ce propos concerne le rapport homme-femme et ses particularités. Si l'autorité des hommes est indiscutée dans la vie publique et à la maison, les femmes, quoique sans autorité, jouissent chez elles d'un pouvoir certain.

23 Le professeur Paul Dumont, directeur de l'Institut d'Études turques, me signale par ailleurs que ses étudiants d'origine turque ne prononcent plus très bien le turc classique d'Istanbul ; selon lui, en Turquie, la langue bouge très vite ; dans le turc policé d'Istanbul, en particulier, on trouve un grand nombre d'emprunts et d'expressions traduites du français.

24 La communauté musulmane turque de Barr a pu réunir 200 000 francs pour l'achat d'une verrerie désaffectée, déjà fonctionnelle comme mosquée, mais où bien des travaux sont encore nécessaires. La communauté est suffisamment prospère pour entretenir un imam.

25 Ce quotidien, le plus important de la province, offre une édition en langue allemande, surtout lue aujourd'hui dans le nord de l'Alsace et par les personnes âgées, et une édition française, aujourd'hui la plus diffusée.

26 À ma grande surprise, mais qui n'atteste que mon ignorance, les jeunes collègues universitaires d'Istanbul, d'un rang analogue à ce que serait celui d'un maître de conférences chez nous, m'ont fait remarquer que leur salaire d'enseignant était, une fois converti en francs français, inférieur au SMIG

touché par les immigrés. Bien sûr, les coûts de la vie en Turquie et en France ne sont pas les mêmes ; il reste qu'un loyer pour un logement décent à Istanbul atteint facilement le montant de celui d'un logement analogue dans une ville universitaire française. La seule solution est alors de disposer de deux revenus, d'une part d'héritage, ou encore d'assumer d'autres occupations professionnelles parallèles.

²⁷ AKIN Salih, « Désignation d'une langue innommable dans un texte de loi », à paraître dans *Le nom des langues*, ouvrage en préparation sous la direction d'Andrée Tabouret-Keller. La recherche de Salih Akin a pour cadre l'URA CNRS 1164, Université de Rouen.

AUTHORS

Andrée Tabouret-Keller

Andrée Tabouret-Keller (1929-2020), professeure à l'Université de Strasbourg

IDREF : <https://www.idref.fr/034571892>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000080786816>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11925894>

Mehmet Konuk

Traducteur-interprète assermenté

IDREF : <https://www.idref.fr/108096564>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0003-4902-7047>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000382928509>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15066271>